

## INSCRIPTION DES SOCIÉTÉS D'EXPERTS-COMPTABLES AU TABLEAU DE L'ONEC RDC

NO	Documents à fournir	Oui	Non
01	Demande d'autorisation pour la création d'une SEC à adresser au Président du Conseil National de l'ONEC/RDC en annexant une copie des Statuts signés par les Associés, avant de déposer le dossier au Guichet Unique.		
02	Preuve de paiement/frais dépôt du dossier (3000 USD) à verser à la BCDC		
03	Deux exemplaires copie du statut légalisé		
04	Une copie de l'extrait d'immatriculation au RCCM		
05	Une copie du numéro d'identification Nationale		
06	Une copie des pièces d'identité de l'Associé Gérant et des autres associés		
07	Une lettre de motivation de l'Associé Gérant		
08	Les états financiers de trois (3) dernières années		

### COORDONNEES BANCAIRES POUR LE DEPOT DE FRAIS DU DOSSIER EN USD

<b>CONSEIL PROVINCIAL DE KINSHASA</b>	<b>EQUITYBCDC</b> ONEC/Conseil Provincial de Kinshasa <b>Num : 00011-0010100001415688-12</b> Code swift : <b>BCDCCDKI</b>
<b>CONSEIL PROVINCIAL DU HAUT-KATANGA</b>	<b>EQUITYBCDC</b> Ordre Nat Exp comptable HKAT <b>Num : 00130-00001415675-04</b>
<b>CONSEIL PROVINCIAL DU NORD-KIVU</b>	<b>TMB</b> Conseil Provincial ONEC NORD KIVU <b>Num : 1272-3505246-00-51</b>
<b>CONSEIL PROVINCIAL DU SUD-KIVU</b>	<b>FBNBank</b> ONEC/SUD-KIVU <b>Num : 2052084105386</b>